

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 novembre 2023

Convocation du **14/11/2023**
Date de publication : **23/11/2023**
Conseillers en exercice : **043**
Présents : **030**
Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-trois, et le lundi vingt novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace Bras d'Or, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **023-201123**

**OBJET : CULTURE, EVENEMENTS
CULTURELS ET PATRIMOINE**

Approbation de la convention cadre liant le Conservatoire à rayonnement Communal et l'association Institut International des Musiques du Monde.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur KOURICHI Zarick (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame BOISSON Valérie), Monsieur PERRIN-TOININ Yves (donne

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_23-DE
Reçu le 23/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/11/2023



Délibération n° 023-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)

pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

ABSENTS :

Madame BENASSAYA-NIVET Dominique (absente excusée),
Monsieur SALONE Arthur (absent excusé), Madame
GIOVANNANGELI Magali (absente excusée), Monsieur
GRANDJEAN Denis (absent excusé), Madame FARDOUX
Clémentine (absente excusée), Monsieur LATZ Alexandre (absent
excusé), Madame BOISSON Valérie (absente excusée)

Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire

Monsieur Philippe AMY rapporte :

L'Institut International des Musiques du Monde (IIMM), structure d'enseignement de musiques et de danses traditionnelles du monde installée à Aubagne depuis 2015, est un pôle d'excellence dans son domaine.

Il met en œuvre un enseignement structuré en cursus, dispensé par des professeurs de haut niveau, reconnus nationalement voire internationalement. L'IIMM propose à ses élèves des diplômes reconnus par les institutions françaises et étrangères.

Le Conservatoire d'Aubagne à rayonnement communal (CRC) est une structure d'enseignement musical, chorégraphique et théâtral, agréé par le Ministère de la Culture et reconnu pour son enseignement qualitatif.

Le CRC souhaite compléter l'offre pédagogique d'enseignement pour les Aubagnais en contribuant et encourageant l'ouverture d'esprit, la curiosité, la découverte et la diversité des approches des musiques et danses traditionnelles (savantes & populaires).

Ces deux entités sont complémentaires de par leurs enseignements et leurs approches.

La Ville d'Aubagne via son Conservatoire, et l'Institut International des Musiques du Monde, souhaitent réaffirmer leur partenariat et le développer avec :

- La délivrance, en direction des élèves de l'Institut, des qualifications telles que :

*Le Brevet d'Etudes Musicales ou Chorégraphiques de fin de deuxième cycle - BEM / BEC,

*Le Certificat de Fin d'Etudes Musicales ou Chorégraphiques de fin de troisième cycle - CEM / CEC.

- La formation continue des enseignants du conservatoire pour 3 enseignants par an,

- La mise en œuvre de projets pédagogiques communs,

- L'ouverture des master-classes de l'IIMM en direction des élèves du CRC agréé d'Aubagne.

Par convention, il s'agit de fixer les règles de fonctionnement administratif et pédagogique entre les deux structures et de formaliser ce partenariat.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_23-DE
Reçu le 23/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/11/2023



Délibération n° 023-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)

Cette délibération propose d'approuver la convention de partenariat entre la Ville et l'association l'Institut International des Musiques du Monde.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

VU l'examen en Commission Municipale,

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER la convention de partenariat entre la Ville et l'Association l'Institut International des Musiques du Monde ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer la convention et tout autre document s'y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_23-DE
Reçu le 23/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/11/2023

